

Effectuer facilement ses formalités

Pour les entreprises exportatrices

A partir de
10 € TTC

Formalités Internationales

Ce qu'en pensent nos clients...



« Je voulais développer mon entreprise avec des opérations d'import-export mais les formalités internationales me freinaient. La CCI a su m'informer, me procurer les documents nécessaires et m'aider dans le traitement administratif des dossiers. »

Vous souhaitez travailler avec l'étranger mais redoutez les contraintes administratives des opérations d'import-export ?

La CCI peut vous aider à accomplir les diverses formalités nécessaires.

■ Descriptif :

- **La CCI vous informe.**
Procédures en vigueur dans et en-dehors de l'Union Européenne, contenu des divers documents à produire pour l'import-export, spécificités du commerce de certains produits, évolution des réglementations.
- **La CCI vous fournit tous les imprimés officiels et douaniers nécessaires aux opérations de commerce international.**
Certificats de circulation de marchandises EUR 1 et EUR 2, certificats d'origine, déclarations d'échanges de biens DEB, documents relatifs aux procédures d'expédition, etc.
- **La CCI procède au traitement administratif des dossiers :**
En visant et certifiant vos documents d'échanges de marchandises de même qu'en certifiant l'origine ou les signatures de nombreux actes, elle confère une conformité réglementaire à toutes vos démarches d'exportation de biens et services.

Visas : 02 38 77 77 77
visas@loiret.cci.fr